



Brax et vous

Lot-et-Garonne

Magazine d'informations municipales

- DÉCEMBRE 2022 -



**L'équipe
municipale
de Brax vous
souhaite de
Belles Fêtes**

Mairie de Brax

2 rue du Levant - 47310 BRAX

05 53 68 70 00

mairie@brax47.fr

www.brax47.fr

 @ mairie de Brax



Chères Braxoises et Chers Braxois,

L'année 2022 aura été, sur le plan sanitaire, de bien meilleure qualité que les deux précédentes. Pourtant, avec la guerre en Ukraine et l'inflation qui s'en est suivie la situation d'une très grande partie d'entre nous ne s'est pas vraiment améliorée, voire s'est dégradée pour les plus faibles. Il conviendra en 2023 d'être très attentif à l'évolution de cette situation.

Mais en cette fin d'année, à l'inverse de mes autres éditos, je ne développerai pas davantage ce triste constat. Je souhaite aujourd'hui me concentrer sur notre Commune.

2022 aura été marquée par la reprise des grands projets avec le lancement de la construction de la future maison de santé et les travaux destinés aux économies d'énergie au niveau de l'école. Cette année sera aussi venue conforter certains de nos projets lancés en début de mandat et notamment les chantiers citoyens pour nos adolescents. Enfin elle aura vu le retour de l'accueil de loisirs et la gestion de toutes les routes dans le giron de la Commune. Ces deux derniers points ne sont pas anodins car ils représentent un surcoût de fonctionnement important pour une petite ville comme la nôtre.

À titre personnel, 2022 est l'année des grands changements avec une reconversion professionnelle et une formation de 9 mois sur Toulouse. Cet imprévu, qui m'éloigne de ma Commune de façon temporaire mais pas neutre, est venu confirmer le bien-fondé de la vision qui était la mienne sur le rôle du Maire.

Pour moi, le Maire ne doit plus être la personne toute puissante qui dirige tout, fait tout, et exerce seul le pouvoir. Il n'est que l'animateur d'une équipe, qui au même titre que lui, travaille, agit et décide pour le bien de tous. C'est avec cette idée-là que nous avons souhaité avoir de véritables adjoints et délégués municipaux qui, collectivement, agissent au quotidien et peuvent au final travailler et agir même quand le premier édile n'est pas là ou doit animer l'équipe à distance. C'est le cas aujourd'hui et cela le sera encore jusqu'en juin 2023. Aussi je souhaite ici remercier personnellement Giuseppe, Véronique, Sylvie, François, Erwan, Jean-Claude, Marlyse, Christophe, et les 10 autres conseillers municipaux qui agissent à mes côtés. Merci à eux pour leur implication, leur amour de la Commune, l'intérêt général qui anime leurs actions et la confiance qu'ils continuent de m'accorder.

En attendant 2023 et de nouveaux projets que nous vous présenterons en début d'année prochaine, je souhaite à toutes les Braxoises et à tous les Braxois un joyeux Noël et de bonnes Fêtes de fin d'année.

Joël Ponsolle

En images		3
Proximité		4 - 8
Agriculture		9
Cadre de vie		10 - 11
Enfance/Jeunesse		12 - 13
Sécurité		14
Le coin des assos		15 - 19
Opposition		19

État civil

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, dit « RGPD », les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées dans la presse ou tout autre support tel que le bulletin municipal par exemple, que si les personnes concernées ont donné leur accord par écrit. On entend par informations relatives à l'état civil, les actes de naissance, de mariage et de décès. C'est pourquoi, nous avons fait le choix de ne plus publier notre carnet d'état civil.

Magazine Municipal de BRAX

Directeur de Publication : Joël PONSOLLE
 Rédaction : Commune de Brax,
 Associations Braxoises
 M. DAL'ZOVO
 Photos : Commune de Brax, Associations
 Braxoises, Pixabay
 Réalisation : D. LAGARDE
 Impression : IGS Imprimerie

Soirée guinguette

L'ambiance était chaleureuse le samedi 27 août à la salle des fêtes ! A l'initiative de « **la Dynamique Braxoise** », les convives de la soirée guinguette ont pu, après s'être restaurés, danser au rythme du groupe **Gavroche**.



Forum des assos



L'accueil de la mairie a revêtu ses habits de terreur pour participer à Halloween... pour le plus grand plaisir des petits Braxois

**HALLOWEEN
MAIRIE**

La première édition du forum des associations a tenu toutes ses promesses ! Les Braxois et Braxoises ont pu ainsi découvrir de plus près le riche tissu associatif de notre ville.



Sortie pour les petits monstres à la Mairie.
"Carole,
des bonbons ou un sort?"
Alors qu'a-t-elle fait? 🍬



La ville a participé, comme chaque année, au devoir de mémoire en commémorant la fin de la première guerre mondiale en présence d'anciens combattants et de jeunes élèves de l'école primaire.



Cérémonie du 11 novembre



Les enfants du centre de loisirs ont participé à une grande opération de sensibilisation à la protection de l'environnement. Après une balade de nettoyage, ils adressent un message aux fumeurs et fumeuses pour les inciter à jeter leurs mégots à la poubelle !



Opération Jour'net au centre de loisirs



_Départ de Christophe MORENO

Après près de 24 années passées au sein des services administratifs de la Commune de Brax, Christophe MORENO a fait le choix de partir à Estillac en tant que Directeur Général des Services.

Arrivé en décembre 1998 dans la collectivité, il a d'abord assuré l'accueil de la Mairie. Suite à l'obtention des concours de rédacteur et d'attaché, il a évolué au sein des différents services administratifs pour être finalement nommé secrétaire de Mairie en 2010.

Fin 2016, il est devenu Directeur Général des Services, plus proche collaborateur du Maire.

Véritable manager opérationnel, il a mis en œuvre les politiques déclinées par les différentes équipes municipales et géré les moyens humains et financiers de la Commune.

Collaborateur de confiance, il a accompagné successivement Michel BERNINES et Joël PONSOLLE lors de leurs mandats.

Merci Christophe!

_Arrivée de Paul-Georges LOURENÇO

Notre nouveau Directeur Général des Services, M. Paul-Georges LOURENÇO, est aux commandes de l'équipe municipale depuis son arrivée le 1^{er} août 2022. Ayant évolué dans le secteur de l'enfance/jeunesse/famille dans le secteur associatif puis public au sein d'une Communauté d'Agglomération, il a souhaité revenir dans une sphère à taille humaine et se challenger sur le développement de notre commune. Bénéficiant d'une grande expérience des intercommunalités, Paul-Georges LOURENÇO possède une vision territoriale lui permettant de favoriser un management participatif et un travail transversal entre les services.

Marié et père de 2 enfants, il a aussi évolué dans le secteur des quartiers prioritaires, de la prévention de la délinquance, des gens du voyage et autour du handicap. Il a également coordonné un Contrat Local de Santé avec des actions de prévention (Octobre Rose, Mars Bleu et dépistage Covid...) et la gestion locative de Maisons de Santé Pluridisciplinaires.

La diversité des postes occupés et sa mobilité intellectuelle sont des atouts pour l'évolution de notre commune. La mairie pourra ainsi suivre ce changement structurel grâce aux agents déjà en place ou en faisant appel à des compétences externes en cas de besoin.



De gauche à droite : Carole Milani, accueil, Corinne Martignago, ressources, Paul-Georges Lourenço, directeur général des services, Monique Sala, urbanisme, élections, Anne Odet Schrameck, ressources.

Départs

Christophe Moreno, Virginie Veylet, Gregory Roumat, Noémie Retout, Thierry Nicolas, Mélanie Machado, Valentin Laurent, Alexis Duris, Amélie Laverny, Farah Nasser, Léa Karotsch, Océane Artur, Célia Pouchès, Jordan Pomme, Anne Odet Schrameck

La Commune les remercie pour leur engagement au sein de la collectivité et leur souhaite bonne continuation dans leur parcours professionnel.

Arrivées

Corinne Martignago, Pascal Hélias, Clémence Nègre, Aïda Boghiu Dulong, Géraldine Marquette.

La Commune leur souhaite la bienvenue.

_3 questions à Paul-Georges LOURENÇO

Quels sont vos objectifs en tant que nouveau DGS?

D'abord de restructurer les services de la mairie, y compris le service administratif, qui ont connu quelques changements. Je vais aussi m'appuyer sur les personnes en poste, réels collaborateurs, sur leurs compétences et leur technicité pour être ensuite une force de proposition pour les élus. J'ai envie de mettre l'agent au centre de la relation avec l' élu.

Comment y parvenir?

Nous avons déjà mis en place des réunions de services régulières, partagé des fiches d'actions de projets. Bientôt, les évaluations (réel moment d'échanges avec les agents) vont permettre de leur donner plus de responsabilité. Il s'agit donc de s'appuyer sur les compétences internes, de faire évoluer chacun dans sa mission dans un objectif d'épanouissement personnel et professionnel. Je travaille beaucoup en équipe car seul on ne peut pas faire grand-chose.

Comment s'est passée votre intégration à notre commune?

Très bien et c'est un réel plaisir d'être présent aux côtés de l'équipe municipale. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont accueilli (élus, agents, partenaires).

_DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Paul-Georges LOURENÇO
en remplacement de Christophe MORENO

_Service population

Carole MILANI - Monique SALA

Accueil

- Accueil physique, téléphonique du public et renseignements d'ordre général.
- Gestion des locations de salles et prêts de matériel
- Tenue des registres d'État Civil, gestion des concessions dans les cimetières,
- Suivi de la liste électorale (inscriptions, radiations)

Communication

Diffusion d'informations municipales dans l'objectif de permettre à chacun de disposer des éléments nécessaires à une vie citoyenne active (Site Internet, Facebook, bulletin communal)

Urbanisme

- Application du Plan Local d'Urbanisme et informations sur les divers projets d'urbanisme,
- Enregistrement et instruction des documents d'urbanisme : permis de construire, déclarations de travaux, certificats d'urbanisme.

_Services Techniques



De gauche à droite :

Sylvain HATTINGUAIS, Directeur
Pascal HELIES Responsable du Centre Technique
en remplacement de Grégory ROUMAT
Gilles GERMAIN, Agent

La voirie

Entretien des routes, signalisation verticale et horizontale, propreté

Les espaces verts :

Taille, élagage, tonte, fleurissement,

L'entretien des bâtiments communaux :

École publique, parc locatif, presbytère, salle du foyer, salle des fêtes, salle de sport et vestiaires...

Chauffage, électricité, plomberie, peinture.

L'aide à l'organisation des fêtes et manifestations communales et associatives :

Prêt de matériels, manutention

Les services techniques sont également appelés à intervenir en cas de situation d'urgence liée aux conditions climatiques et/ou événements exceptionnels. Une partie de l'entretien des espaces verts est sous traitée à des entreprises extérieures.

_Service Ressources

Corinne MARTIGNAGO en remplacement
de Virginie VEYLET

Administration générale de la collectivité

Élaboration des budgets et suivi des finances

- Gestion et suivi des dossiers de commandes publiques
- Gestion du patrimoine de la collectivité

Comptabilité

- Exécution des écritures comptables :
- paiement des factures,
- encaissement des produits issus des prestations centre de loisirs, garderies périscolaires, et loyers...

Ressources humaines

- Gestion de la carrière des agents,
- préparation de la paie,
- suivi des formations,
- gestion des plannings et remplacements

_Périscolaire

Benoît DERUSSEAU, Responsable

Les ATSEM (agents techniques spécialisés des écoles maternelles)

Carole DELBOSC, Isabelle PETIT, Laurence

VOISIN travaillent auprès des enseignants et des enfants de l'école maternelle

Les Agents de l'Accueil Périscolaire

Carole DELBOSC, Isabelle PETIT, Laurence VOISIN, Sandrine LABADIE, Carole VALLEREAU, Marie-Claire LAMARQUE, Aïda BOGHIU

DULONG sont chargées de l'accueil des enfants de l'école primaire, de l'encadrement et de l'organisation des activités pendant le temps périscolaire : le matin avant l'ouverture de l'école, lors de la pause méridienne et le soir jusqu'à ce qu'on vienne les chercher.

Les agents effectuent également l'installation, le service et la surveillance des enfants pendant les repas

_Accueil de loisirs (ALSH)

Clémence NEGRE, Directrice

Les animateurs

Sandrine LABADIE, Carole VALLEREAU, Marie-Claire LAMARQUE, Aïda BOGHIU DULONG, Léa POUCHÈS, Géraldine MARQUETTE

sont chargées de l'accueil des enfants de 3 à 11 ans, de l'encadrement et de l'organisation des activités les mercredis, les petites et grandes vacances.

Les animateurs effectuent également l'installation, le service et la surveillance des enfants pendant les repas

Le service entretien des locaux,

Carole DELBOSC, Isabelle PETIT, Laurence VOISIN, Sylvie ROUZES sont chargées du nettoyage et du ménage dans les locaux communaux : école, salle des fêtes, mairie, salles communales

Les agents des services techniques sont également amenés à assurer l'entretien des bâtiments communaux.

_Règles de publicité

À compter du 1^{er} juillet 2022, les règles de publicité des actes évoluent dans un objectif de simplification et de clarification. Ainsi :

- les comptes-rendus des séances du Conseil Municipal sont supprimés
- seuls le Président et le Secrétaire apposent leur signature aux Procès-Verbaux de séance
- le nom des votants et le sens de leur vote est notifié dans la délibération
- la liste des délibérations examinées en séance est affichée sous huitaine en Mairie
- la publication des actes par voie électronique sur le site de la Commune devient le principe.

Concrètement, sous huitaine, la liste des délibérations examinées lors du Conseil Municipal sera affichée à l'extérieur de la Mairie et publiée sur le site internet de la Commune. Après adoption au Conseil Municipal suivant, le procès-verbal sera publié en ligne sur le site internet de la Commune. Vous pourrez également, après prise de rendez-vous auprès de l'accueil de Mairie, consulter sur place le procès-verbal de la séance.

_Bientôt 16 ans !

Pensez au recensement, c'est obligatoire

Pour rappel, le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans. Les personnes concernées doivent se présenter en Mairie munies de leur carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Ce document est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

_CCAS. à quoi cela sert-il ?

Le Centre Communal d'Action Sociale participe à l'instructions des différents dossiers d'aides sociales et lutte contre l'exclusion. Dans notre commune, cette année 2 familles Ukrainiennes ont été accueillies et nous avons fait le nécessaire pour le traitement de leurs demandes d'aides.

Toujours dans le cadre du CCAS, et comme nous le faisons depuis plusieurs années, nous allons offrir 91 colis pour les personnes seules et 31 pour les couples. (personnes de plus de 80 ans).

_Collecte de sapins

Vous pourrez déposer vos sapins naturels, sans pot, ni décoration, ni sac plastique du 2 au 22 janvier à l'endroit prévu sur le parking de la salle des fêtes.



_Du changement au centre commercial

Le bureau de tabac, qui était tenu par M. CUCUPHAT depuis plusieurs années, a laissé la place à deux nouveaux gérants: M. Benjamin THIBAUT et sa sœur Mlle Emma DUFFRECHOU. Depuis début novembre vous pourrez vous y rendre mais attention les horaires ont changé.

Tous les jours de 6h45 à 19h30 sauf les lundis et samedis avec une pause de 13 h et 15h.

Les dimanches de 8 h à 12h30.



Du côté du salon de coiffure, Lucie GALLO a cédé sa place à Camille MORLAES.

Depuis le début de l'été vous avez pu découvrir le nom de la nouvelle enseigne: **L'atelier de Camille** propose les prestations classiques de la coiffure et prothèses capillaires mais également du maquillage et la pose de cils.



Dans le cadre des actions de prévention et de réduction des déchets, la Commune a souhaité s'associer pour la deuxième année à l'opération de **collecte et de broyage des sapins de Noël** portée par l'Agglomération d'Agen. Le gisement de déchets verts produits sur le territoire est très important. Le broyage est une alternative qui peut permettre à moyen terme de faire baisser les tonnages produits et surtout de valoriser les déchets verts dans les jardins et les espaces verts. En effet, le broyat a de nombreuses vertus.

Le paillage avec du broyat améliore les qualités physiques du sol, le décompacte, le protège de l'érosion et stimule la fertilité du sol. Il limite également l'arrosage en maintenant l'humidité dans le sol ainsi que la pousse des mauvaises herbes. Le broyat peut également être utilisé dans les opérations de compostage.

_Listes électorales

Chaque année, une révision de la liste électorale est nécessaire. La Commune invite les nouveaux administrés et les jeunes ayant atteint leur majorité à venir s'inscrire en mairie munis d'une pièce d'identité ou du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Vous pouvez aussi effectuer cette démarche en ligne sur

www.service-public.fr

_Lutte contre les bruits de voisinage

Arrêté préfectoral n° 2015-013-0002 du 5 janvier 2015
Arrêté municipal du 19 mai 2015

Le bruit constitue une des principales causes de nuisances invoquées par les concitoyens et les conséquences sanitaires dues au bruit sont aujourd'hui bien connues (lésions auditives, insomnies, pathologies cardiaques, agressivité, dépressions...).

Les **travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, à moteur thermique ou électrique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques..., ne peuvent être exécutés que :

- **les jours ouvrables**

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 19 h 30,

- **les samedis**

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,

- **les dimanches et jours fériés**

de 10 h 00 à 12 h 00.

Les professionnels sont invités à faire preuve de courtoisie et sont tenus d'interrompre leurs travaux :

de 20 h 00 à 7 h 00 du lundi au samedi et toute la journée des dimanches et jours fériés.



_Animaux

Tout possesseur d'animaux ou toute personne ayant la garde d'animaux, domestiques ou non, doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour empêcher les bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (abolements et divagations...).

_Taxe d'aménagement

Pour financer les équipements publics de la commune, le Conseil Municipal avait fixé par délibération du 4 octobre 2017 le taux de la taxe d'aménagement à 3.5 %. Pour rappel, cette taxe concerne les opérations de construction, reconstruction et agrandissement d'un bâtiment, les installations ou aménagements de toute nature.



Elle concerne également les changements de destination. Elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation de construire ou d'aménager ou par le responsable d'une construction illégale.

Compte tenu du dynamisme démographique de notre Commune et des besoins nouveaux en matière de services à la population, le Conseil Municipal a décidé par délibération du 23 septembre 2022 de fixer le taux de la taxe d'aménagement pour l'année 2023 à 5 %, conformément à l'article L. 331-14 du Code de l'Urbanisme qui lui en donne la possibilité.

_Transfert de la taxe d'aménagement

Dans le cadre du transfert de la liquidation de la taxe d'aménagement aux services de la direction générale des finances publiques au 1er septembre 2022, la déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions des dossiers de permis de construire et déclaration préalable n'a plus à être renseignée.

Pour toute demande déposée à compter de cette date, une déclaration devra être effectuée par les redevables, auprès des services fiscaux dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction sur l'espace sécurisé du site

www.impots.gouv.fr

Les nouveaux cerfa sont disponibles sur le site de la mairie brax47.fr/ La Mairie/urbanisme.

Proximité - Urbanisme

Les aides de l'ANAH évoluent en 2022

Créée en 1971 en remplacement du Fonds national de l'amélioration de l'habitat, l'Agence nationale de l'Habitat oeuvre pour la décence et la qualité de vie des habitants en France. Elle permet aux propriétaires occupants d'obtenir des subventions pour rénover leurs biens et aux bailleurs des déductions fiscales en échange d'une location à un prix modéré. Les aides ont été repensées en 2022 et le budget élargi.

• Des aides réservées aux propriétaires, copropriétés et collectivités

Selon les revenus des propriétaires, qu'ils soient occupants ou non, l'ANAH octroie des fonds pour l'aménagement, ou réduire vos consommations d'énergie (plus d'infos sur www.upenergie.com)

L'ANAH oeuvre également auprès des syndicats de copropriété en situation financière précaire et apporte une partie des fonds nécessaires à certains travaux de rénovation énergétique, comme la réfection des systèmes de ventilation, l'isolation, le remplacement des menuiseries, etc.

L'organisme s'appuie aussi sur les collectivités territoriales, ce qui permet l'accueil quotidien de personnes en situation de fragilité financière.

Il vient donc en aide aux ménages modestes, afin que ces derniers diminuent le montant de leur prêt pour les travaux et/ou microcrédit (gotoinvest) (www.gotoinvest.com/credit-consommation/microcredit/) qu'ils doivent faire chez eux.

• Comment faire sa demande de subvention ANAH?

Il convient de se rendre sur la plateforme ci-dessous, renseigner les informations demandées. Si le client est éligible à la subvention demandée alors il n'a qu'à poursuivre la démarche et transmettre les documents demandés sur internet.

<https://monprojet.anah.gouv.fr/>

• La prime à l'autoconsommation photovoltaïque

L'autoconsommation photovoltaïque ([beemenergy](https://beemenergy.fr/): <https://beemenergy.fr/>) est la consommation de sa propre production d'électricité à partir de l'énergie solaire. Elle permet d'utiliser une énergie non polluante et abondante et de contribuer à la transition énergétique. Les installations qui permettent l'autoconsommation (installations de vente en surplus), sont éligibles à une prime à l'investissement. Cette prime est dégressive et variable en fonction de la puissance de l'installation. Les kits solaires en autoconsommation peuvent aussi se faire financer en partie par les chèques énergie (voir guide : bit.ly/3XfeXAI)

• Se prémunir contre les fraudes

Par téléphone ou à domicile, notez que le service public n'effectue jamais de démarchage.

De fait, ne croyez pas les démarcheurs qui se réclament d'organismes publics.

Découvrez tous nos conseils pour savoir comment agir face au démarchage commercial :

<https://france-renov.gouv.fr/fraudes>

Urbanisme : le contrôle du bon achèvement des travaux autorisés par votre permis de construire, déclaration de travaux...

Pour une sécurité juridique de votre construction et le respect des règles d'urbanisme...

Nous vous rappelons que tous les travaux de construction sont soumis à déclaration.

Dès lors que vous entreprenez une construction (clôtures, abri de jardin, piscine, modification de façade, garage, extensions...), vous devez vous rapprocher de la Mairie afin d'obtenir un Permis de Construire ou une Déclaration Préalable de travaux. Pour information, toutes les piscines, même hors sol et non démontables, supérieures à 10 m² doivent faire l'objet d'une déclaration en Mairie.

Nos services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information. Cette mission est réalisée par les services de l'Agglomération à la demande des communes membres et est effectuée sous l'autorité du Maire de votre commune. Ce contrôle est obligatoire ou facultatif selon la nature des travaux réalisés et les contraintes réglementaires.

Dans tous les cas vous êtes dans l'obligation d'effectuer les déclarations suivantes en mairie :

D.O.C : Déclaration d'Ouverture de Chantier

D.A.A.C.T : Déclaration Attestant l'Achèvement Conforme des Travaux

Quelques conseils :

N'hésitez pas à faire constater, par le service de la police de l'urbanisme, la régularité des travaux en cours, principalement lors de l'étape sensible qu'est l'implantation des constructions. Déposer dès que possible en mairie la D.A.A.C.T (point de départ des délais pour agir, de certaines actions contentieuses).

Pour tout renseignement :

Police de l'urbanisme
Agglomération d'Agen, M. Éric PRELEUR

05 53 69 21 80

Mairie de Brax, Mme Monique SALA

05 53 68 70 00

L'édito des agriculteurs



Traditionnellement espace à vocation purement agricole, depuis quelques années, la campagne de notre village Brax est devenue un lieu qui attire de nouveaux habitants originaires des villes. Le paysage change, la commune rurale s'agrandit amenant des « néoruraux » ne connaissant pas ou très peu l'activité agricole. Il faut savoir que la campagne est avant tout un *lieu de travail* et qu'il est bon avant de s'installer de connaître les activités agricoles qui sont pratiquées.



Il ne faut pas espérer trouver que des aspects positifs :

- ✓ Balades sur les chemins privés appartenant aux agriculteurs qui longent les cours d'eau et parfois non respectés par les citoyens se croyant sur le domaine public
- ✓ Découvertes de superbes paysages différents

Pour obtenir cela, il existe aussi des désagréments...



L'objectif de cet édito est de répondre à certaines questions que les citoyens se posent. Voici quelques réponses à vos interrogations :



Mais que fait-il sur son matériel motorisé toute la journée, le matin tôt ou le soir tard ?

Sachez que pour les nuisances sonores de nos engins agricoles, ce n'est pas par plaisir que nous travaillons tôt ou tard le soir car nous avons un laps de temps pour effectuer nos semis et ramasser les récoltes.

Pourquoi entendre des bruits d'effaroucheurs oiseaux dans la journée ou le canon d'irrigation le week-end ?

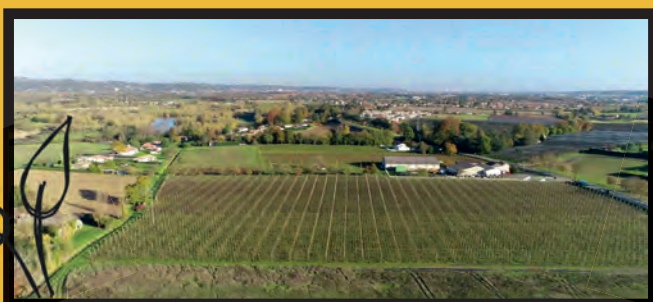
Les bruits des effaroucheurs d'oiseaux ou canons d'arrosage, c'est pour sauver nos cultures.

Qu'applique-t-il sur ses cultures ? Est-ce dangereux pour l'environnement et pour la santé ?

Sachez que pour la protection des cultures, la France est le pays le plus contrôlé pour la traçabilité des produits phytosanitaires que nous utilisons.

S'installer à la campagne, c'est composer avec des contraintes, un espace dédié avant tout au travail à moins que dans quelques années, vous vouliez que vos enfants aient un paysage de terres non entretenues servant de garde-manger, de dortoir pour les animaux nuisibles et dangereux (sangliers, ragondins, serpents...) et qu'ils soient obligés de se nourrir avec des produits non tracés provenant de l'étranger.

Nous essayons, malgré les petits désagréments que certains pourraient subir, de vivre de notre travail et de nourrir l'être humain et l'animal.



Vos agriculteurs de Brax



Retour en images sur les travaux



Démolition de l'abri-bus et reprofilage du fossé sur la RD 119 améliorant la visibilité lors des sorties de véhicules des riverains de l'impasse du Tucan



Renforcement de chaussée sur une partie du chemin du Pintre

Sécurisation des sorties de véhicules des pistes cyclables (chemins du Rieumort, Révignan et RD 119)



Installation de candélabres photovoltaïques au Lotissement les Vergers

La cloche de l'église Saint-Pierre

La cloche de l'église Saint-Pierre, d'un poids de 584 kg, a quitté son emplacement mardi 20 septembre 2022 et a rejoint le département du Maine-et-Loire

pour y subir une cure de jouvence. La durée d'absence est estimée à environ 4 mois, mais nous espérons un retour pour Noël.



La rénovation énergétique et thermique de l'École

Comme elle s'y était engagée, la ville a procédé à d'importants travaux de rénovation thermique et de développement des énergies renouvelables du groupe scolaire pendant les vacances de Pâques et de cet été. Une mise aux normes des dispositifs d'alarme et de sécurité incendie a également été effectuée à cette occasion. Le montant total des travaux est de 109 662,24 € HT, financés

à hauteur de 10 % par le Conseil Départemental du Lot-et-Garonne et 35 % par l'État, dans le cadre du dispositif France Relance. Les délais ont été respectés grâce à la mobilisation et la participation active des représentants de l'Éducation Nationale, de l'accueil de loisirs, de l'association de la cantine et du monde de l'entreprise... La municipalité tenait vivement à les en remercier.

L'échangeur autoroutier est ouvert!

Après 18 mois de travaux, l'échangeur autoroutier Agen-Ouest est opérationnel depuis le vendredi 18 novembre. Situé sur notre commune, il s'inscrit dans un vaste projet, avec le chantier du barreau de Camélat, de rééquilibrage des flux de circulation de l'agglomération agenaise. L'échangeur n° 6.1 devrait accueillir 5 000 usagers journaliers.



Consultation des riverains sur la fermeture du Chemin de Sarron

L'ouverture du nouvel échangeur autoroutier va amplifier le trafic routier sur les voiries de délestage que sont les chemins de Sarron, de Carabin, de Commarque et du Pont de la Salle. Ces voiries, toutes sous-dimensionnées, risquent d'être utilisées 24h/24 pour permettre aux véhicules de se rendre soit au nouvel échangeur autoroutier, soit à la TAG ou à la future gare LGV... et/ou de regagner leur domicile (Agen, Roquefort...) en évitant ainsi d'emprunter les routes départementales. Cette situation va profondément bouleverser la tranquillité et le cadre de vie des riverains, de jour comme de nuit, par la recrudescence des vitesses excessives, des nuisances sonores, des probables accidents matériels et corporels et de la pollution de l'air.

Dans ce contexte, le recalibrage ainsi que des travaux de renforcement de chaussée, de sécurisation et d'éclairage public de tout ce secteur sont à envisager, engendrant des frais importants pour les finances communales. Comme préalable à toute décision, la municipalité a sollicité l'avis des habitants de ces quartiers, par l'envoi de 99 courriers types accompagnés d'un coupon-réponse, sur la fermeture définitive du Chemin de Sarron par la création d'une raquette de retournement au fond et la pose de panneaux de sens interdit sauf riverains ou voie sans issue à son entrée.

Les résultats de cette consultation sont les suivants :

Chemins/voiries	Pour la fermeture	Contre la fermeture
COMMARQUE (24 réponses)	16	8
CARABIN (17 réponses)	9	8
SARRON (13 réponses)	13	-
PONT DE LA SALLE (11 réponses)	10	1
TOTAL (65 réponses)	48	17

La municipalité a décidé de s'adjoindre, pour une aide à la décision, les services d'un organisme indépendant chargé de réfléchir et de faire des propositions sur les moyens à mettre en œuvre dans le cadre de la sécurisation de l'ensemble de toutes les voiries de la commune. Un groupe de travail composé d'élus, de techniciens, de représentants des habitants de Brax sur cette problématique sera ainsi créé. Les conclusions de cette étude seront abordées lors d'une prochaine réunion publique dont la date reste à définir.

La construction d'une maison médicale pluriprofessionnelle

Les travaux de la future maison médicale ont débuté par la démolition du bâtiment existant sur le terrain, propriété de la mairie, situé proche du Super U. La maîtrise d'ouvrage est portée par la municipalité

en étroite collaboration avec le Docteur Mangaron qui intégrera la maison médicale dès son ouverture. Ce bâtiment de plain-pied, d'une surface au plancher de 220 m² sera composé de 4 cabinets médicaux dont un cabinet d'infirmier A.S.A.L.E.E, deux salles d'attente, un pôle accueil et une salle de convivialité. Idéalement placée en plein cœur du bourg économique, fonctionnelle et moderne, cette maison médicale se

veut en harmonie avec son environnement. Ainsi, la ligne architecturale sera soulignée par un bardage extérieur élégant avec une attention particulière à l'isolation acoustique en raison de la proximité de la RD 119. Les matériaux utilisés seront tous respectueux de l'environnement, avec une optimisation dans la gestion du système de ventilation, tandis que les équipements utilisés permettront de réduire sensiblement la consommation énergétique. La fin des travaux est prévue fin avril 2023.

La municipalité ne manquera pas de vous tenir informé sur l'avancée de ce dossier sur le site internet et le compte Facebook de la Mairie.



La réfection complète du parking du centre commercial

Face à l'état de dégradation du revêtement du parking du centre commercial, la municipalité souhaite un réaménagement général de cet espace avec l'objectif de donner un caractère agréable et convivial à un site qui doit impérativement se réinventer pour rester attractif. Une réunion préalable réunissant les riverains, commerçants et habitants de l'impasse du tennis a eu lieu le 16 mai 2022, afin de leur présenter une première esquisse et, dans une démarche de concertation, de recueillir les avis et les éventuelles propositions de chacun des

intéressés. Les questions de la signalétique, du réaménagement des places de parking, du sens de circulation, des cheminements piétonniers et de la sécurisation par l'installation de potelets et des bornes anti-effraction ont toutes été abordées. De plus, le projet prévoit les créations d'une aire de stationnement (vélos et les motocyclettes) et d'un local poubelles à destination exclusive des commerçants et des riverains de l'impasse du tennis. Il intégrera également l'installation d'ombrières photovoltaïques permettant de solariser l'espace tout en

protégeant les véhicules et d'équiper, ainsi, le parking de 2 bornes de recharge pour les véhicules électriques. Tous ces futurs aménagements devraient débuter courant de l'année 2023.



Résidence Habitatlys

Les travaux des prochains logements du bailleur social lot-et-garonnais Habitatlys ont démarré le long de D119. Le site

accueillera 38 maisons individuelles de type 2,3 et 4 dont la livraison est programmée pour septembre 2023.

Végétalisation du cimetière

En cet automne 2022, la ville a entrepris de végétaliser le Cimetière Saint-Pierre. La loi « LABBÉ » du 6 février 2014 interdit l'usage des pesticides chimiques de synthèse pour l'entretien des espaces verts et de la voirie. Cimetière historique de la ville, d'une surface de près de 1 200 m², ce dernier s'articule autour de nombreuses allées et contre-allées étroites recouvertes de gravillons. Les travaux de végétalisation

ont consisté en l'ensemencement du site avec un mélange de graminées adaptées aux sols agro-limitants ainsi que de micro-trèfles ayant la capacité de fixer l'azote pour pouvoir le restituer ensuite au gazon.

Une deuxième phase conduit à la plantation des zones d'inter-tombes et entre-tombes avec des vivaces couvre-sol demandant peu d'entretien et supportant le piétinement.



Le fonctionnement de l'accueil périscolaire

Accueil périscolaire lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin	7h30 / 8h50
Pause méridienne	12 h / 13 h 30
Soir	16 h 30 / 18 h 30

Les locaux

L'accueil périscolaire côté maternelle et élémentaire se fait dans: les cours de l'école, la salle de motricité, la salle de classe disponible et le réfectoire maternelle et élémentaire.



Accueil du matin

Le matin, les enfants sont accueillis et encadrés par deux animateurs en élémentaire et une animatrice en maternelle. Sur ce temps que l'on souhaite calme, les enfants ont le choix de ne rien faire ou de participer à des jeux, coloriages et d'occuper la cour. Ils sont ensuite remis aux enseignants à 8h50.

Côté pratique, les enfants doivent badger en arrivant avec la carte qui leur est attribuée en début d'année et qui restera dans les locaux (pour les maternelles, les ATSEM se chargent de le faire). Ceux qui mangent à la cantine sont invités à badger de nouveau à 8h45.

Pause méridienne

À midi, les enfants sont pris en charge dans les classes par les animateurs et ATSEM (hors protocole sanitaire), et passent ensuite à table après s'être minutieusement lavés les mains. Deux services de restauration sont organisés (11h50 pour toutes les classes de maternelles et CP puis 12h 30 pour les CE1, CE2, CMI et CM2) et des moments de retour au calme sont instaurés pendant le repas pour le bien-être de tous. À l'issue du repas, les enfants disposent d'un temps libre dans les cours pour jouer jusqu'à 13h20 sous la responsabilité de l'équipe d'animation.



Accueil du soir

Le soir, les enfants sont pris en charge à l'accueil périscolaire par les animateurs et les ATSEM. Ils consacrent ¼ h pour leur goûter (dehors ou dedans en fonction du climat) et passent ensuite à des activités (manuelles, culturelles, sportives proposées sur inscriptions) mais peuvent également rester dans l'espace ludique. S'ils le souhaitent, ils peuvent aussi faire leur devoir, le rôle de l'animateur étant de simplement l'installer dans un espace calme.

À leur départ en fin de journée, les enfants doivent badger (pour les maternelles, les ATSEM se chargent de le faire) et les parents ou responsables doivent obligatoirement indiquer l'heure de départ et signer sur les feuilles de présence mises à disposition à l'accueil.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La municipalité de Brax et ses partenaires ont élaboré un Projet Pédagogique pour définir les orientations éducatives de la commune.

- Préparer les enfants à vivre en société et devenir des écocitoyens responsables
- Une éducation partagée
- Un enrichissement culturel et varié pour tous
- Une prise en compte des rythmes de vie de l'enfant
- Une offre périscolaire de qualité et répondant aux besoins des familles
- Une politique tarifaire appliquée à chaque rang social

Le Projet Pédagogique quant à lui est un document qui découle du PEDT (projet éducatif territorial), en s'appuyant et respectant les valeurs éducatives qu'il contient. Conçu par l'ensemble de l'équipe d'animation et validé par la commune, il a pour but de structurer et d'organiser ce service Périscolaire. Ce document qui définit des objectifs pédagogiques précis (il est validé et rédigé par le coordonnateur périscolaire) expose en détail tout le fonctionnement de ce service: moyens matériels, humains, description des locaux et leur usage, présentation de l'équipe d'animation, horaires, objectifs.

C'est à partir de ce document que les animateurs mettent en place un projet d'animation par période et dans lequel sont proposées des activités (culturelle, citoyenne, sportive, manuelle...)

Consultable à l'accueil Périscolaire, le Projet Pédagogique peut être réajusté chaque année après un bilan d'évaluation, dans le but d'améliorer, si nécessaire, le fonctionnement général de l'accueil.

Bilan des Chantiers jeunes 2022

Cette année, 2 chantiers jeunes ont été menés sur la commune ! Du 25 avril au 29 avril (pour les 11-14 ans) et du 22 août au 26 août (15-18 ans), 19 jeunes résidant sur la commune âgés de 11 à 17 ans y ont participé permettant ainsi de valoriser la jeunesse braxoise auprès des habitants de la commune. Par ailleurs, cette action, qui a pour objectif d'impliquer et de responsabiliser les jeunes sur les chantiers tout en leur inculquant des notions importantes de vivre-ensemble, ont accueilli deux jeunes en situation de handicap (trisomie 21).

Tandis que les après-midi étaient réservées aux activités ludiques (course d'orientation en pleine nature, immersion à la ferme, randonnée pédestre, découverte du milieu aquatique, initiation aux gestes de premiers secours, échanges sur la citoyenneté avec Mme GARNON élue en charge de la jeunesse...) les matinées, plus studieuses, ont permis aux jeunes Braxois de participer à la vie de la commune en apportant leur aide sur les aménagements paysagers (plantations, entretiens), la construction et l'installation de panneaux de sensibilisation sur l'environnement ou bien la peinture des vestiaires du gymnase municipal.

Jeunes participants et organisateurs sont unanimes : les objectifs autour du respect et la citoyenneté ont été pleinement atteints ! Plusieurs effets ont pu en effet être observés lors de ces chantiers comme la prise de conscience d'être un citoyen et un acteur de sa commune, l'importance de la cohésion de groupe entre jeunes de tranches d'âge différentes et l'envie de revenir participer à d'autres chantiers.

Accueil de loisirs

La rentrée de septembre a ramené avec ses souliers et son cartable cirés, dans ses nouveaux cahiers, l'Accueil de Loisirs dit « ALSH » par ses ami(e)s.

Comme toute rentrée, l'ALSH a dû lui aussi prendre ses nouvelles marques dans la nouvelle compétence « ENFANCE JEUNESSE » à Brax, construire une nouvelle équipe d'animation et accueillir dès le mercredi 7 septembre, petits et grands, de 3 ans à la veille de leurs 11 ans.

Et comme chaque rentrée, des changements, des nouvelles modalités...



Clémence NEGRE en direction, accueille vos enfants avec Carole, Aïda, Sandrine, Géraldine, Marie, Léa mais aussi des vacataires, tous les mercredis et vacances scolaires.

L'équipe est constituée de professionnels, diplômés dans différents champs de l'Enfance et de la Jeunesse ainsi que de personnes d'expériences afin de valoriser la qualité éducative mais aussi pédagogique de l'ALSH; à la différence d'une garderie.

L'équipe d'animation propose des activités, riches et variées, qui sont construites en réponse à des objectifs éducatifs de la politique enfance jeunesse mais également à des objectifs pédagogiques.



Cette année, nous travaillerons autour de 4 axes majeurs :

- L'autonomie de l'enfant et le rendre acteur de ses choix
- La citoyenneté, en appui des élections municipales des jeunes au Péricolaire, avec des intervenants de la Gendarmerie, des Pompiers mais également autour de la Nature et de l'environnement.
- Le jeu, outil majeur de l'animateur avec la création d'un pôle ludothèque pour l'ensemble du service
- L'inclusion, avec des formations et des sensibilisations avec Tom Enfant Phare.

L'ALSH, à travers ses partenariats et ses locaux partagés, travaille en lien également avec Mme Marmié, directrice de l'école, et son équipe enseignante, mais également avec M. Derusseau et son équipe périscolaire. Sans oublier la cantine, orchestrée par l'association des parents d'élèves qui œuvre sur l'école du goût, des produits sains et de l'équilibre alimentaire et dont nous poursuivons le travail sur le temps du goûter.

La volonté des différents accueils-École, Périscolaire, ALSH-est de travailler en co-construction sur les différents temps de l'enfant, et autour de celui-ci. L'enfant est au cœur de nos préoccupations et de nos métiers.

Mini pense pas bête des familles (l'original est à télécharger sur le site de la Mairie)

Horaires et fonctionnement	Inscription	Contact
7 h 30-8 h 00 et 18 h-18 h 30 Accueil ALSH maternel pour tous	Environ 1 mois avant	05 53 99 68 95 - 06 72 76 08 23 alsh@brax47.fr
Arrivée jusqu'à 9 h Départ dès 16 h 30	Vacances de Noël : du 21 novembre au 5 décembre 2022	Aucune inscription par téléphone
Arrivée/Départ midi 11 h 45-12 h 15	Vacances février : du 9 au 23 janvier	Documents sur le site de la mairie de Brax
Arrivée/Départ après-midi 13 h 30-14 h 00		



100 % gratuit

En quelques mois, 150 familles braxoises ont décidé de rejoindre les projets « participation citoyenne » et « voisins vigilants et solidaires ».

À votre tour, rejoignez les 4 communautés déjà créées...!

Plus nous serons nombreux à être inscrits sur la plateforme initiée par la mairie de Brax et plus efficaces seront les retours en matière d'amélioration de la sécurité pour la population braxoise.

Vous souhaitez participer encore plus activement à ces projets en devenant « référent » de votre quartier, déclarez-vous candidat auprès de la Mairie (05 53 68 70 00).

La sécurité publique est l'affaire de tous...!

ENEZ GROSSIR LES RANGS DE « VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES »



En apposant votre autocollant sur votre boîte aux lettres, vous renforcez l'efficacité du dispositif en apportant un aspect préventif et dissuasif pour les personnes et les délinquants mal intentionnés...

Dès votre inscription sur le site, vous pouvez récupérer votre autocollant à la Mairie de Brax.



Une quinzaine de panneaux annonçant l'engagement de la Mairie de Brax ont été implantés aux différentes entrées de la commune.

COMMENT CA MARCHE ?

Attentifs et solidaires, les voisins vigilants se servent de la plateforme «voisinsvigilants.org» ou directement de leur téléphone portable pour se prévenir en cas de danger via un système performant d'alertes par mails/sms/notification, tout cela gratuitement.

Leur rôle est de rester attentifs, repérer les faits inhabituels et prévenir soit leurs voisins en cas d'anomalie, soit les forces de l'ordre en cas de flagrant délit.

Votre inscription sur le site «voisinsvigilants.org» vous permettra de rejoindre ou de créer une communauté de Voisins Vigilants et Solidaires.

POURQUOI ADHÉRER À VOISINS VIGILANTS ?

Devenir Voisin Vigilant et Solidaire, c'est avant tout aller vers l'autre et créer de véritables liens de voisinage.

Vous allez créer un cadre de vie agréable où le partage, l'entraide et la solidarité sont les valeurs essentielles qui rassemblent le voisinage.

En chiffres



100 000
Voisins Vigilants et solidaires en France



200
Nouveaux inscrits chaque jour



35 000
Quartiers



700
Mairies Vigilantes et solidaires



- 20% à - 40%
de cambriolages
(source Ministère de l'Intérieur)



INSCRIVEZ-VOUS AUSSI, C'EST SIMPLE ET GRATUIT
www.voisinsvigilants.org
renseignements mairie de Brax au 05 53 68 70 00



_Le forum des associations

Le samedi 17 septembre s'est tenu à la salle des fêtes, le premier « FORUM DES ASSOCIATIONS » de Brax. Une dizaine d'associations s'étaient portées volontaires pour participer à cette première; le beau temps était au rendez-vous... bien plus que les visiteurs. Néanmoins, cela a permis une rencontre entre les associations participantes et quelques échanges constructifs ont pu être établis.

Pour la prochaine édition, la date est déjà retenue (la salle des fêtes également) et ce sera **le samedi 2 septembre 2023**, mais fort de cette première expérience, nous mettrons l'accent sur une meilleure communication et anticiperons l'organisation.

Si pour toute raison, vous avez loupé ce forum, n'hésitez pas à entrer en contact avec le secrétariat de la Mairie qui pourra vous mettre en relation ou consultez le site de la Mairie (<https://brax47.fr/>) qui recense les coordonnées des diverses associations de la commune.



_AS BadaBrax

Le club de badminton de Brax compte cette saison environ 80 licenciés, dont 35 jeunes. Les entraînements ont lieu au gymnase Claude Casse le mardi de 18h30 à 20 heures et de 9h30 à 11h30 le samedi pour les jeunes. Les adultes se donnent rdv le mardi et de jeudi de 20h à 22h, ainsi que le dimanche de 9h30 à 11h30.

Cette année, le club organisait la 12^{ème} édition de son tournoi senior annuel, baptisé le « Brax'minton ». Avec près de 170 joueurs présents, cette édition fut une nouvelle fois une réussite avec les clubs du département et des régions voisines qui ont fait le déplacement, un record! Associé comme toujours avec le Comité 47, 1 € par joueur a été reversé dans le cadre d'Octobre Rose, ce qui a permis de reverser, avec les dons des joueurs, un chèque de 200 € à la ligue contre le cancer. De plus, le tournoi revêtait un caractère éco-citoyen, avec tri des déchets, recyclage des volants en plumes...

Cette saison encore, 2 équipes d'interclubs défendront les couleurs de Brax lors de rencontres contre les clubs du département. Les jeunes ne sont pas en reste niveau compétition, car pas moins de 5 tournois départementaux sont organisés tout au long de la saison.

Par ailleurs, le club a obtenu, pour cette saison, le label 1 étoile délivrée par la Fédération Française de Badminton. Ce titre nous engage sur la qualité de l'accueil et de la formation des jeunes licenciés qui sont au nombre de 33 sur un effectif total de 83 licenciés. Tout le monde est le bienvenu pour venir essayer le badminton, 3 séances sont offertes avant de prendre sa licence!



_Refuge de Brax

Bébés ils sont déjà derrière des barreaux

Ne pas faire stériliser son animal, le laisser se reproduire sans contrôle, c'est le comportement irresponsable de ces personnes qui prennent un animal comme ils possèdent un objet usuel sans considération et dont ils se désintéressent très vite. C'est insupportable pour les refuges qui les recueillent!

D'autres pays européens ont mis en place des mesures de protection animale que nous envions: permis de détention pour tout animal, fortes amendes, et même incarcération pour sévices graves. En attendant de réelles mesures pour protéger nos animaux de compagnie, ne pas hésiter à venir au refuge... ils vous attendent derrière leurs barreaux.





Association des Parents d'Élèves

L'ancien bureau de l'APE a transmis les commandes à de nouvelles mamans. Le vendredi 7 octobre 2022, lors de l'assemblée générale, le nouveau bureau a été élu : **Séverine Sengès** (Présidente), **Sophie Lafitte** (Vice-Présidente), **Alexandra Martinez** (Secrétaire), **Fatima Jaoui** (Trésorière), **Chantal Berluraud** (Trésorière adjointe).

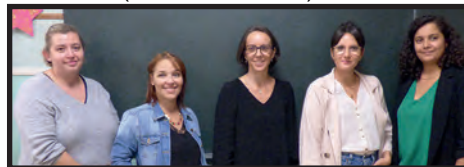
L'APE c'est avant tout des mamans et des papas impliqués pour mener des actions et récolter des fonds pour les élèves de l'école de Brax afin de financer des sorties scolaires, des outils pédagogiques, des livres. Le tout mené dans le partage et la bonne humeur. Cette année, nous prévoyons plusieurs événements et animations.

Ainsi, nous serons présents au marché de Noël de Brax, nous prévoyons la vente de gourmandises tout au long de l'année, l'organisation d'un vide-greniers puériculture et bien d'autres actions.

Découvrez nos animations et suivez-nous sur Facebook & Instagram **@apebrax47**

Vous souhaitez en savoir plus ? Participer ou nous donner un petit coup de main ? Contactez-nous via les réseaux sociaux ou bien par mail **ape.brax47@gmail.com** nous serons ravis de vous accueillir parmi nous.

Le bureau de l'APE Brax 47

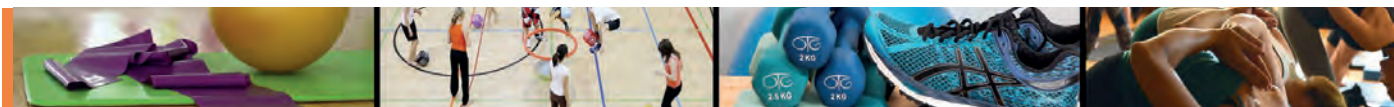


Brax Créations

Après un été caniculaire et une activité quasiment nulle, nos ateliers ont repris en septembre. Nous avons quand même organisé un atelier « **BATIK** » dans le jardin de notre local. Une belle journée de partage et une belle expérience animée par deux Burkinabés.

Actuellement nous concentrons nos efforts pour préparer une belle exposition sur le thème de Noël pour l'incontournable « **Marché de l'Avent** » des 26 et 27 novembre.

Nous avons pensé également à un éventuel atelier pour les enfants lors du « **Marché de Noël** » le 18 décembre. Des occasions de vous rencontrer.



Brax en forme

Dans la bonne humeur, la joie, la sympathie, je vous présente la Gym volontaire de Brax en Forme, où il se dégage un esprit positif, entre les adhérents, les animateurs et le bureau, d'où règne une bonne cohésion.

Si vous voulez partager ces moments-là, rejoignez-nous

les lundis et jeudis soir de 19 h à 20 h (cours de gym, cardio, abdo...)

et le mardi matin de 10 h à 11 h (Pilate)

Passez de bonnes fêtes de fin d'année 2022 et à bientôt !

La Présidente, Patricia Poeyusan - Tél.: 06 78 39 06 95



Chasse

Le 3 juillet dernier a eu lieu notre assemblée générale qui a reconduit le bureau comme suit : **David Cazenave** (Président), **Michael Vaury** (Vice-président), **Bernard Berges** (Trésorier) et **René Sigaud** (secrétaire).

Nous comptons 27 permis sur la commune et remercions vivement la municipalité de son aide, en mettant à notre disposition un local pour la création d'un laboratoire, d'une chambre froide, d'un espace dépeçage et le financement des matériaux, la main d'œuvre étant à la charge des chasseurs. Nous serons présents sur le marché de l'aven de l'asso BRAX CRÉATIONS et sur le marché de Noël du 18 décembre 2022 où nous assurerons la restauration. Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de Noël et de fin d'année !

Le président **David CAZENAVE**





La cantine scolaire

La cantine de Brax distinguée au niveau national

Candidate aux victoires des **cantines rebelles 2022**, la cantine de Brax a été récompensée mercredi 19 octobre. Ce jour-là, avait lieu, à l'Académie du Climat, à Paris, cette manifestation célébrant les plus belles initiatives alimentaires qui se développent sur les territoires.

Lauréate dans la catégorie « Les tablées rebelles », la cantine de Brax, s'est vue remettre en mains propres le prix du « **coup de cœur des mangeurs** » par l'animateur **Laurent Mariotte** et le chef triplement étoilé **Régis Marcon**.

Cette reconnaissance au niveau national vient récompenser le travail des deux cuisinières, **Mireille Deluc** et **Nicohll Keophakdy** et de l'ensemble des parents bénévoles qui œuvrent au sein de l'association pour offrir des repas de qualité, bio ou issus de l'agriculture locale, cuisinés avec amour, afin de développer l'éducation au goût des enfants.

Lors de cette cérémonie, l'association a encore une fois remercié ses partenaires fournisseurs, ainsi que la mairie de Brax pour son soutien. Ce prix encourage cette cantine à poursuivre ses efforts.

À peine remise de leur voyage à Paris, les cuisinières se sont remises au travail pour préparer les prochains menus à thème (Octobre Rose, Halloween...).



Le Handball Brax

Une usine à champions?

Pour accéder au haut niveau, quel que soit le sport, les fédérations ont mis en place un parcours spécifique dénommé filière d'excellence. Elle permet aux sportifs identifiés par les techniciens d'intégrer un pôle d'excellence régional, porte d'entrée du haut niveau. Le Handball Brax, club d'environ 200 licenciés, sur les 45 000 de Nouvelle Aquitaine, a réussi le tour de force de placer, dans cette filière qui n'offre que 20 places par saison, 3 joueurs en 7 ans. Au niveau départemental, en filière masculine, c'est le plus gros pourvoyeur de talents.

Après Florian Exposito, né en 2000, aujourd'hui gardien de but à Lormont en N2, ce sont deux jeunes nés en 2006 et 2008, ensemble en moins de 11 ans, qui sont au pôle de Pau : Alexis et Yan petits Braxois devenus grands

Le premier, Yan Pouchès, qui a fait, comme son père, toute sa formation à Brax, vient

de signer à Billère, pour jouer en championnat de France des moins de 18 ans et, peut-être, intégrer par la suite une équipe senior de ce club, dont l'équipe fanion évolue en Proligue la D2 française.

Pour le petit dernier, Alexis Riva, le parcours commence cette saison. Le club de Brax, seul club du Lot & Garonne évoluant en championnat élite régionale en moins de 17 ans, a pu, grâce à son niveau de jeu, conserver Alexis dans son effectif encore au minimum une saison.

Qui sera le prochain? Le handball Brax c'est ouvert à tous, dès 3 ans... Venez essayer avec nous ! Pour plus de renseignements contacter Sylvie au 0616055053 ou Rémi au 0608286705





_Foyer des jeunes de Brax

Depuis notre rentrée, notre association reprend son rythme de croisière dans la pratique de ses activités après plusieurs saisons très perturbées.

Nous participons comme à l'accoutumée à la vie du village (marché de Noël, fête du village) ou aux manifestations nationales comme octobre Rose ou le Téléthon.

Enfin, nos lotos peuvent reprendre. Vous pouvez d'ores et déjà en noter les dates dans vos agendas : à vos jetons pour les dimanches 8 janvier, 5 février et 5 mars 2023. Nous vous attendons nombreux et serons heureux de vous retrouver !

_Accro'rando

La section accro'rando du foyer des jeunes, depuis sa création en 2013, ne cesse de grandir, rassemblant aujourd'hui en son sein une soixantaine d'adhérents, dont une dizaine de cyclistes, le reste étant des marcheurs.

Les cyclistes organisent entre eux leurs sorties, généralement trois fois dans la semaine, habituellement les mardis, jeudis après-midi et le dimanche matin. Ils connaissent parfaitement les routes et sentiers lot-et-garonnais et proposent des circuits variés.

Les randonnées, elles, sont organisées le dimanche matin et le mardi, pour des sorties de 10 à 15 km, et également le jeudi pour de la marche plus douce. Les lieux de randonnées sont à chaque fois différents, même si le secteur agenais reste bien sûr privilégié.

Les randonneurs font aussi la part belle aux escapades... La dernière en date nous a permis de découvrir le littoral du pays basque autour de Guéthary, à la fin du mois de septembre, et de vérifier sur place que les dires sur la variabilité de son climat, et aussi sur sa beauté, étaient tout à fait fondés.

D'autres projets bien sûr se font jour pour l'année qui commence, proches (Dordogne) ou plus éloignés (Massif central, Savoie). Les propositions de la section sont ainsi variées pour répondre aux attentes de chacun.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter Corinne au 06 73 44 59 13



_Accros'Gym. Accros'zen

Lors de cette nouvelle saison, notre section vous propose nos cours habituels mais est également forte d'une nouvelle proposition. Notre professeure de gym Béatrice Arnaud vous propose le mardi et le mercredi renforcement musculaire, stretching et un cours spécial mal de dos, pour les personnes qui souhaitent une activité dynamique dans le respect de leur corps. Les cours sont variés et l'utilisation du matériel à chaque fois renouvelée.

Cette année, après avoir suivi une formation appropriée, Béatrice vous propose également un cours de gym douce adaptée, qui s'adresse aux personnes souhaitant pratiquer une activité sportive douce, afin de travailler l'équilibre, la coordination, la souplesse, le tonus, l'endurance... Ces cours peuvent vous intéresser suite à des blessures, des problèmes physiques, ou si vous souhaitez des cours moins intensifs... N'hésitez pas à les découvrir !

Nos cours de yoga et de méditation, qui s'inscrivent eux aussi complètement dans notre démarche de recherche de bien-être, et qui aident à se détendre et beaucoup plus encore, ont également repris et sont, cette année, assurés par Nicole le lundi matin et Eric le vendredi soir. Si nos propositions vous intéressent, vous pouvez contacter

Nathalie au 06 27 80 80 45 ou Michèle au 06 77 68 68 80

_Accros d'Arts

Les ateliers de la section Accros d'Arts du Foyer des Jeunes de Brax ont repris depuis le début du mois de septembre et comptent aujourd'hui une quinzaine d'adhérents. Comme lors de la saison précédente, ils sont animés par Patrick Gozzo, professeur d'art plastique au centre culturel d'Agen et intervenant auprès du musée d'Agen. Ces ateliers proposent de cours de dessin pour adultes et adolescents à partir de 10 ans, quel que soit le niveau, et abordent différentes techniques (graphite, sanguine, feutres...). Des sujets autour des Mangas, BD ou illustration sont proposés aux adolescents.

Ceux qui le souhaitent peuvent participer sous forme d'atelier libre, quels que soient leur sujet et leur technique (dessin, pastel, huile, acrylique), ils bénéficieront des conseils du professeur. Les ateliers ont lieu **tous les samedis de 10h à 12h** (hors vacances scolaires) à la *Maison des Jeunes*, 197 bis avenue des Landes à Brax. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Myriam Tausin au 06 81 56 64 67 ou passer à l'atelier à l'heure des cours.





Les Griffons

Le Club des Griffons a repris son activité depuis fin août avec un loto tous les 15 jours pour ses adhérents.

Juste avant l'été, un repas a eu lieu "Au Vieux Village" à Estillac. Puis le 11 juin participation à la « Journée Amitié - Forme » organisée par notre Fédération avec visite de la verrerie de Vianne et conférence sur le village de Vianne. Le 26 juin sortie au Petit Paradis à Pont du Casse avec un repas spectacle.

Un loto ouvert à tous a eu lieu en octobre 2022 et un second de 2022 le 20 novembre.

Le 28 octobre une sortie "repas concert" à Vianne avec Jean Michel ZANOTTI qui chante les plus belles chansons du sud-Ouest, en début de matinée visite d'un chai d'armagnac à Calignac puis dégustation et achat à la Ferme de Lafitte à Montgaillard.

N'hésitez pas à rejoindre notre club nous vous réserverons un bon accueil.



Le comité des fêtes



Après quelques années sans fête du village suite à la période covid, les Braxois ont pu participer au week-end festif organisé par le comité des fêtes, ses bénévoles et le soutien des services municipaux : de très nombreuses personnes, adultes et enfants, s'étaient données rendez-vous pour festoyer, manger, boire, danser, accompagnées par l'orchestre Irys. Ce dernier nous a accompagnés dès le vendredi soir sur la scène extérieure puis a enchaîné le samedi soir dans

la salle des fêtes en raison des intempéries attendues. Nous avons proposé un magnifique feu d'artifice musical vers 23 h qui a émerveillé les observateurs. Une déception malgré tout : l'annulation du vide grenier qui devait avoir lieu le dimanche en raison de la météo ; et le faux bond sauvage des forains qui restera dans ma mémoire.

Le comité des fêtes tâchera pour l'année 2023 de faire apprécier encore davantage cet événement festif : notre « classico » de la fin juin.

Dès à présent nous sommes focalisés sur le deuxième marché de Noël, un événement dont l'initiative revient à Jean-Claude conseiller municipal. Après la réussite manifeste du premier, le second se dessine plus grand, plus animé avec de nouveaux stands et a priori si on est sage le Père Noël devrait nous rendre visite dans l'après-midi de ce dimanche 18 décembre 2022.

Paul Tausin, Président du Comité des Fêtes

Opposition

Chers.es Braxois.es,

Tout d'abord nous tenons à vous informer que M. RICHOU Dorian et M. ALTEMEYER Nicolas ont intégré le conseil municipal en remplacement de Mme LUCY Sylvie et M. TRIVERIO Benoît.

Nous continuerons à avoir une opposition constructive : approuver les décisions quand elles nous sembleront aller dans le bon sens et nous y opposer dans le cas contraire.

Nous vous invitons à venir lors des réunions du conseil municipal pour faire votre propre analyse.

Dans ces temps troubles, où chacun cherche des raisons d'espérer, nous devons tous faire ensemble pour le bien être des générations futures sans oublier le présent de nos concitoyens, nous resterons vigilants soyez en sûr.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes ainsi qu'à vos proches de joyeuses fêtes de fin d'année.

M. HIAIRRASSARY Thierry, M. RICHOU Dorian, M. ALTEMEYER Nicolas

MARCHE DE NOEL à BRAX (47)



2^{ÈME}
EDITION

Place de la Mairie
le 18 décembre 2022
de 10 h à 18 h



- De nombreux stands,
- Des animations, attractions,
- Arrivée du Père-Noël à 15h00
- Repas, boissons, expositions...



Venez nombreux



Partenariat entre la Mairie de Brax et le Comité des Fêtes